



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

La francophonie boréale

La vitalité des communautés francophones dans les territoires

Sommaire

Étude réalisée par

Anne Robineau

Christophe Traisnel

Éric Forgues

Josée Guignard Noël

Rodrigue Landry

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

en partenariat avec le

**Ministère
du Patrimoine canadien**

et le

**Commissariat
aux langues officielles**

Octobre 2010

La francophonie boréale

La vitalité des communautés francophones dans les territoires

Sommaire

Étude réalisée par

Anne Robineau
Christophe Traisnel
Éric Forgues
Josée Guignard Noël
Rodrigue Landry

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

en partenariat avec le

Ministère du Patrimoine canadien

et le

Commissariat aux langues officielles



ICRML

Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM

Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Moncton (Nouveau-Brunswick)

Octobre 2010



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada 

L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
souhaite remercier Marc L. Johnson pour la rédaction de ce sommaire.

Graphisme : Raymond Thériault, Guy Vaillancourt

Photos : Anne Robineau, Christophe Traisnel, Caroline Pelletier

ISBN 978-1-926730-13-4

© Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/

Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

Pavillon Léopold-Taillon, pièce 410

Université de Moncton, Campus de Moncton

Moncton (Nouveau-Brunswick), Canada E1A 3E9

Téléphone : 506 858-4669 Télécopieur : 506 858-4123

Site Web : www.icrml.ca

Dépôt légal : 3^e trimestre 2010

Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada

Table des matières

Liste des tableaux	7
Liste des figures	7
Étudier la francophonie boréale	9
1. Son histoire... ..	11
2. Sa population... ..	17
3. Ses organismes et ses institutions... ..	23
4. Ses enjeux et ses perspectives d'avenir... ..	31

Liste des tableaux

Tableau 1 : Chronologie des dates clés de la francophonie boréale contemporaine	14
Tableau 2 : Population des territoires, 2006	19
Tableau 3 : Profil démographique des territoires, comparé au reste du Canada, 2006	19

Liste des figures

Figure 1 : Espaces, histoire et urbanité dans les territoires	12	Figure 7 : L'école Allain-St-Cyr à Yellowknife	26
Figure 2 : Principales localités où il y a la plus forte concentration de francophones selon la langue maternelle de la population des trois territoires canadiens, 2006	20	Figure 8 : La maison Laurent-Leroux à Yellowknife	27
Figure 3 : Affichage multilingue d'activités culturelles à Whitehorse	21	Figure 9 : Le Centre de la francophonie à Whitehorse	27
Figure 4 : Drapeau franco-yukonnais	24	Figure 10 : Le Franco-Centre à Iqaluit	27
Figure 5 : Drapeau franco-ténois	24	Figure 11 : Le dynamisme économique des francophones avec l'entreprise Odysée Nunavut	28
Figure 6 : Drapeau franco-nunavois	25	Figure 12 : La ville de Dawson, au Yukon	29
		Figure 13 : Le village d'Apex près d'Iqaluit	33

Étudier la francophonie boréale

intro

La francophonie canadienne se déploie dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Les plus petites communautés francophones, et sans doute les moins connues, sont établies au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) et au Nunavut.

Comme dans toute communauté en situation minoritaire, la vitalité de cette francophonie boréale ne va pas de soi. Elle est mise au défi par de nombreux problèmes qu'il importe de mieux comprendre afin de les maîtriser. Mais on peut aussi être surpris de constater que cette francophonie est dotée de bien des atouts. Ce n'est pas pour rien qu'elle attire bon nombre de migrants francophones d'une année à l'autre.

À la demande du Commissariat aux langues officielles et des Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques a accepté de mener une étude exhaustive de ces communautés francophones. L'étude intégrale est disponible en ligne¹. Le présent document en constitue un sommaire.

L'objectif de l'étude était double. Premièrement, déterminer les facteurs qui favorisent ou entravent la vitalité des francophones des territoires et, deuxièmement, proposer des pistes d'action qui pourraient guider aussi bien les institutions territoriales et fédérales que les organismes communautaires afin d'appuyer cette vitalité.

L'étude montre, en effet, que les acteurs qui participent au développement de la francophonie boréale sont nombreux et particulièrement dynamiques. La réalité à laquelle ils sont confrontés n'est pas simple. Schématiquement, on peut dire que ces communautés sont de petite taille, qu'elles sont très mobiles et qu'elles sont dispersées sur un vaste territoire, bien qu'elles soient concentrées dans les quelques villes du Nord. Elles sont protégées par des droits linguistiques fédéraux, mais doivent composer avec une situation de multilinguisme en raison de la forte présence des peuples autochtones.

L'équipe de recherche, codirigée par Anne Robineau et Christophe Traisnel, a réalisé une étude indépendante et a pallié à l'insuffisance des données de recensement sur ces communautés en multipliant les moyens d'enquête : études des données statistiques, analyse des écrits, entrevues, groupes de discussion et observation directe. À cette fin, elle a pu compter sur l'appui des chefs de file des communautés, notamment la Fédération franco-ténoise, l'Association franco-yukonnaise, l'Association des francophones du Nunavut et, bien sûr, les commanditaires de l'étude.

Le rapport d'étude complet comporte plusieurs parties consacrées aux contextes historique, géographique, démolinguistique, institutionnel et associatif, aux parcours personnels des acteurs francophones, aux pratiques et aux représentations linguistiques et communautaires, enfin, aux enjeux et aux besoins de la francophonie boréale.

1. En ligne à l'adresse suivante : www.icrml.ca.

1. Son histoire...

Saviez-vous que ?

Les colons de langue française étaient parmi les premiers Européens à explorer et à habiter les territoires. Au moment de la création des Territoires du Nord-Ouest en 1870, les francophones comptent pour la moitié de la population non autochtone.

Pendant l'époque de la ruée vers l'or du Klondike au Yukon, des prospecteurs parlaient français. Ils étaient nombreux à Dawson City, ville fondée par Joseph (Ladue) Ledoux.

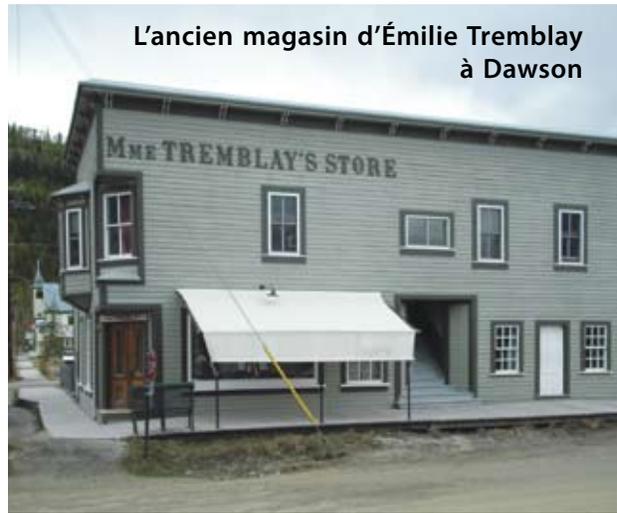
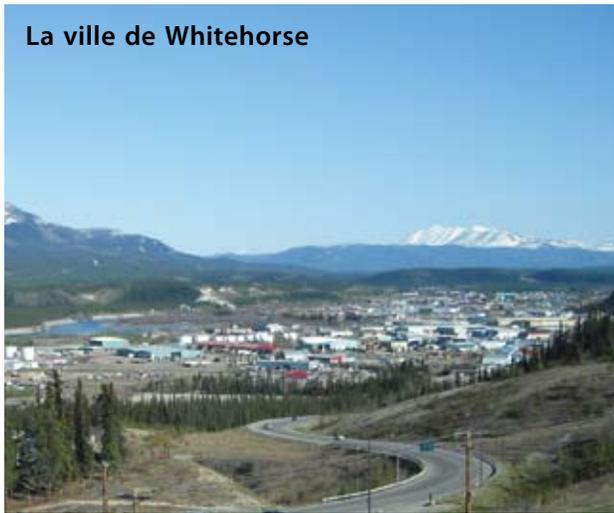
... **déjà ancienne.** Comme on le sait, l'histoire des territoires remonte à la nuit des temps, alors que les premiers habitants de l'Amérique y passèrent et y laissèrent des traces il y a des milliers d'années. Les Autochtones s'y installèrent progressivement, puis furent confrontés à la conquête des Européens, principalement français et britanniques. Les explorateurs vinrent par la baie d'Hudson et la baie James, les coureurs des bois, par les rivières et les terres. Certains s'y établirent pour faire le commerce ou l'exploitation des ressources naturelles. On se rappelle Des Groseillers, qui y faisait la traite dès 1668. Au 18^e siècle, ils ont déjà participé à la mise au monde du peuple métis francophone qui sillonne les territoires.

... **au Yukon.** Dès la fin du 19^e siècle, un Canadien-français nommé François Mercier établit plusieurs comptoirs de traite au Yukon. À la même époque, Michel Laberge explore ce territoire pour le compte de différentes compagnies. Le missionnaire Émile Petitot s'y installe avec quelques familles en 1870 et commence à documenter la vie et les langues autochtones. Un autre missionnaire, Isidore Clut, y aurait célébré la première messe catholique en 1882. Puis vinrent les prospecteurs d'or vers 1896, parmi lesquels les François Buteau, Joseph Juneau,

Joseph (Ladue) Ledoux et Pierre Tremblay, dont les noms ont marqué le patrimoine. Certains prendront racine et y établiront les premiers services, comme Émilie Tremblay dans le commerce, Agnès Ouimette et Emma Fontaine dans les soins hospitaliers ou Euphrasie DeRuyter en enseignement. Les premiers politiciens compteront des Maxime Landreville, Charles Bossuyt, Joseph Paul Guité, Joseph Ena Girouard, Calixte Aimé Dugas et François-Xavier Gosselin. Quelques familles, comme les Besner, les Simoneau, les Forest, les Forget et les L'Heureux, se perpétueront sur quelques générations.

... **aux Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.).** Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, grâce à l'accès par la baie d'Hudson, Laurent Leroux viendra fonder Fort Résolution dès 1786 pour le compte de la Compagnie du Nord-Ouest. Sous les ordres d'Alexander Mackenzie, il participera à l'exploration des territoires avec les François Barriault, Charles Doucette et Joseph Landry. Les communautés métisses repoussées des Prairies après leur rébellion de 1885 se déplaceront massivement vers les territoires où elles côtoieront les missionnaires Henri Grollier, Gabriel Breynat, Monseigneur Grouard, Monseigneur Taché, Mère Valade et Pierre Duchaussois.

Figure 1
Espaces, histoire et urbanité dans les territoires



... mais bien actuelle. Les francophones ont donc parcouru très tôt les territoires boréaux, y ont créé les premiers comptoirs de traite, ont participé à la formation des communautés métisses, sont venus y chercher de l'or, mais ont aussi établi des missions catholiques, des services, des écoles et des communautés. L'ancienneté de leur présence se reflète notamment dans la toponymie des territoires :

nombreux sont les noms de rivières, lieux-dits, lacs à consonance française. Depuis les années 1970, leur histoire s'intensifie, avec la mise en place d'un véritable tissu organisationnel francophone (voir Tableau 1, pages 14 et 15). Aussi ténu soit-il, il y a donc un fil conducteur historique francophone qui s'est maintenu dans les territoires depuis la fondation du Canada.

Tableau 1
Chronologie des dates clés de la francophonie bo réelle contemporaine
(En gras les éléments relatifs au régime linguistique)

	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut
Yukon		
1898 : Création du territoire du Yukon	1892 : La loi reconnaît uniquement l'anglais	
1979, 1983 : Création puis constitution en corporation de l'Association franco-yukonnaise	1901 : L'anglais est la langue unique d'enseignement	
1983 : Le bulletin d'information <i>L'Aurore boréale</i>	1978 : Association culturelle franco-ténoise	
1986 : Le drapeau franco-yukonnais	1984 : La Loi sur les langues officielles des T.N.-O. reconnaît 11 langues	1981 : Association des francophones de Frobisher Bay (aujourd'hui Iqaluit)
1988 : Première entente Canada-Yukon sur les services en français	— : Association franco-culturelle de Yellowknife	1985 : Comité de parents francophones
— : La Loi sur les langues du Yukon et le Bureau des services en français au gouvernement territorial	— : Association francophone de Fort Smith	1988, 2002 : Le bulletin de liaison devient l'hebdomadaire <i>Le Nunavoix</i>
1989 : La garderie du Petit cheval blanc	— : Première entente Canada-T.N.-O. sur les services en français	
	1986 : L'hebdomadaire <i>L'Aquilon</i>	
	1987 : Association franco-culturelle de Hay River	
	1988 : Fédération Franco-Ténoise	
	1989 : École Allain-St-Cyr, à Yellowknife	
	— : Association des parents francophones de Yellowknife	
1990 : La Loi sur l'éducation reprend l'article 23 de la Charte	1990 : Modification de la Loi sur les langues officielles et création du poste de Commissaire aux langues officielles	1994 : Programme d'enseignement en français offert de la 1 ^{re} à la 7 ^e année
— : École Émilie-Tremblay	1992 : Garderie Plein Soleil	— : Radio CFRT FM à Iqaluit
1992 : Politique sur les services en français	— : Drapeau franco-ténois	1995 : Pouvoir de gestion scolaire aux parents francophones
1993 : Première entente Canada-communauté	1994 : Conseil scolaire francophone de Yellowknife	1997 : <i>Le toit du monde, revue en ligne de l'actualité circumpolaire</i>
1994 : Politique en matière de communication du gouvernement	— : Première entente Canada-communauté	1999 : Création du Nunavut
1995 : EssentiE/les	1997 : Politique sur les langues officielles	— : L'Association des francophones du Nunavut
— : Comité catholique francophone	— : Maison Laurent-Leroux, à Yellowknife	

Tableau 1 (suite)
Chronologie des dates clés de la francophonie boréale contemporaine
(En gras les éléments relatifs au régime linguistique)

	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut
Yukon		
1996 : Site Web de l'Association franco-yukonnaise	1999 : Regroupement des parents francophones des T.N.-O.	— : Première entente Canada-communauté
— : Commission scolaire francophone du Yukon	1999 : Forum sur le français dans les T.N.-O.	— : Première entente Canada-Nunavut sur les services en français
1997 : Association des parents partenaires de l'école française		
1998 : Partenariat communautaire en éducation		
1999 : Comité paritaire de travail en éducation		
2000 : Le Service d'orientation et de formation des adultes	2000 : Commission scolaire francophone	2000 : RDÉE du Nunavut
2001 : Centre de la francophonie	— : Portail franco-ténois	2001 : École Les trois soleils
— : Le Jardin d'Émilie	2001 : École Boréale de Hay River	2002 : Garderie Les petits Nanooks
2002 : États généraux sur la francophonie yukonnaise	— : Radio-Taïga	— : Drapeau franco-nunavois
2003 : Réseau de développement économique et d'employabilité	2002 : Carrefour culturel à Yellowknife	2002, 2008 : La Société santé en français au Nunavut devient le Réseau de santé en français au Nunavut
— : Plan de développement global	2003 : Association des parents ayants droit de Yellowknife	2003 : Comité jeunesse
2003 : Partenariat communauté en santé piloté par EssentiElles	— : Le Réseau Nordcom réunit L'Aquilon, Radio Taïga et Intercre@tion	2004 : Commission scolaire francophone du Nunavut
2005 : Carrefour d'immigration <i>Crossroad</i>	— : Conseil de développement économique des T.N.-O.	2009 : La Loi sur les langues officielles du Nunavut reconnaît l'inuit, le français et l'anglais
2006 : Le Bureau devient la Direction des services en français sous responsabilité ministérielle	— : Réseau T.N.-O. santé en français	
— : Projet Vision	2009 : Collège francophone	
2010 : Commission de réflexion sur l'avenir des langues autochtones	— : Centre d'accueil pour les immigrants francophones	
	— : Révision en cours de la Loi sur les langues officielles	

2. Sa population...

Saviez-vous que ?

Plus de la moitié des habitants des territoires déclarent avoir une identité autochtone.

Les francophones des territoires forment une des catégories de population les plus bilingues au Canada.

Les francophiles sont plus nombreux que les francophones aux territoires.

Les francophones sont plus scolarisés et plus actifs sur le marché du travail que leurs compatriotes anglophones.

Aux territoires, neuf francophones sur dix sont nés ailleurs au pays ou à l'étranger.

Une majorité de francophones des territoires est issue du Québec ; ce sont, en somme, des « majoritaires » devenus minoritaires.

Les francophones des territoires s'engagent le plus souvent dans des unions exogames, c'est-à-dire avec des personnes non francophones.

Globalement, les populations nordiques du Canada ne sont pas très denses. Bien que les territoires représentent environ 33 % de la superficie du pays, leur population ne représente que 0,3 % de la population canadienne. En 2006, on y dénombrait environ 100 000 personnes, dont 30 000 au Yukon, 41 000 aux T.N.-O. et 29 000 au Nunavut.² L'anglais est la langue prédominante, mais plusieurs langues autochtones et le français y sont aussi parlées. D'ailleurs, plus de la moitié des habitants des territoires disent avoir une identité autochtone.

... de langue maternelle française. En ce qui concerne les francophones³, ils ne constituent qu'une petite minorité au sein des populations des territoires. Environ 1 200 personnes sont de langue maternelle française au Yukon (4 %), 1 000 au T.N.-O. (2 %) et 400 au Nunavut (1 %). Dans l'ensemble des territoires, ils forment près de 3 % de la population, ce qui paraît peu, mais il faut s'empresse d'ajouter que la proportion est assez comparable aux francophones en situation minoritaire dans le reste du Canada, qui représentent environ 4 % de la population.

2. Les données sont puisées aux recensements du Canada de 2006. Voir le tableau qui suit.

3. Est considérée comme francophone la personne qu'a le français ou « le français et l'anglais » comme langue maternelle.

... qui parle le plus souvent le français à la maison. Environ 44 % des francophones des territoires parlent le plus souvent le français à la maison. Cet indicateur est de beaucoup inférieur à celui qui s'applique à l'ensemble des francophones du Canada (86 %), ou même des francophones hors Québec (58 %).

... qui parle le plus souvent le français au travail. Au travail, les francophones des territoires parlent encore moins le français qu'à la maison. Ils sont environ 14 % à employer le français le plus souvent au travail. Il faut toutefois noter qu'ils sont nombreux à user du français, sinon le plus souvent, du moins régulièrement au travail.

... qui connaît le français. Si on agrège aux francophones de langue maternelle les francophiles qui connaissent aussi le français, la proportion des parlants français augmente significativement. Ils sont environ 3 500 à connaître le français au Yukon (12 %), 3 700 aux T.N.-O. (9 %) et 1 200 au Nunavut (4 %), soit 8 500 pour l'ensemble des territoires (8 %). Bref, la francophonie s'étend bien au-delà de la communauté de langue maternelle française.

... bilingue. La proportion des anglophones des territoires qui connaissent les deux langues officielles est un peu moindre (environ 8 %) que pour l'ensemble des anglophones du Canada (9 %) et à peu près équivalente à celle des anglophones du Canada à l'extérieur du Québec (7 %). En revanche, la population francophone des territoires est plus bilingue que l'ensemble des francophones du Canada, ou même de ceux qui sont en situation minoritaire à l'extérieur du Québec. En effet, 88 % des francophones des territoires connaissent les deux langues officielles, atout que partagent 83 % des francophones en situation minoritaire.

... qui continue de parler français. La population francophone des territoires connaît un glissement significatif vers la langue anglaise. Lorsqu'on divise le nombre d'individus qui parlent le plus souvent le français à la maison par le nombre d'individus de langue maternelle française, on obtient

un indice qui illustre le degré de continuité linguistique. Or cet indice oscille entre 42 (T.N.-O.), 44 (Yukon) et 46 (Nunavut) en 2006. Bien que cette mesure soit sensiblement en croissance depuis dix ans, il n'en reste pas moins qu'un francophone sur deux ne parle plus principalement sa langue maternelle à la maison. Cette situation se compare défavorablement avec l'ensemble des francophones du Canada (96) et avec les autres francophones en situation minoritaire (61).

... exogame. Les unions dans lesquelles s'engagent les francophones des territoires semblent être surtout exogames, c'est-à-dire qu'ils s'engagent avec des individus d'une autre langue maternelle. Les enfants des ayants droit francophones sont en effet en majorité issus de couples exogames : 65 % au Nunavut, 69 % au Yukon et 89 % aux T.N.-O., contre 66 % pour l'ensemble des francophones en situation minoritaire.

... qui se concentre en ville. La francophonie boréale a beau être éloignée des grands centres canadiens, elle n'est pas moins concentrée dans les zones les plus urbanisées des territoires : 73 % des Franco-Yukonnais résident à Whitehorse ; 70 % des Franco-Ténois à Yellowknife et 76 % des Franco-Nunavois à Iqaluit. Cette concentration place les francophones à proximité les uns des autres et favorise ainsi leur vie communautaire.

... qui bouge. La francophonie boréale aime se déplacer. Environ 85 % des francophones sont nés à l'extérieur des territoires, ailleurs au Canada ou, dans une moindre proportion, à l'étranger. Ils sont bien plus mobiles que la moyenne canadienne (environ 32 %) ou même que la moyenne dans les territoires (environ 48 %). Les francophones présentent donc une grande diversité d'origines, bien que majoritairement issus du Québec (45 % aux T.N.-O., 54 % au Yukon et 58 % au Nunavut). Leur durée de séjour varie entre deux et trois ans au Nunavut, trois et quatre ans aux T.N.-O. et quatre et cinq ans au Yukon. C'est une population essentiellement migrante, mais sensiblement plus stable avec le temps.

Tableau 2
Population des territoires, 2006

	Canada	Yukon	T. N.-O.	NU	Territoires
Population totale	31 241 030	30 195	41 055	29 325	100 575
% de la population canadienne	100	0,1	0,1	0,1	0,3

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Tableau 3
Profil démographique des territoires, comparé au reste du Canada, 2006

	Canada	Canada moins QC	Yukon	T. N.-O.	NU	Territoires
Connaissance du français ⁴	9 590 700	2 561 955	3 550	3 720	1 185	8 455
%	29,6	10,8	11,8	9,0	4,0	8,4
Langue maternelle française ⁵	7 536 315	1 012 545	1 225	1 035	415	2 665
%	24,1	4,3	3,9	2,5	1,4	2,6
Francophones ⁶ parlant le plus souvent le français ⁷ à la maison	6 450 380	586 975	545	430	190	1 165
%	85,6	58,0	44,5	41,5	45,8	43,7
Francophones parlant le plus souvent le français au travail	3 544 795	227 175	170	160	50	380
%	87,1	22,4%	13,8	15,5	12,0	14,3
Francophones connaissant les deux langues officielles (%)	43,2	83,2	86,9	88,3	85,2	88,0
Anglophones ⁸ connaissant les langues officielles (%)	9,4	7,4	8,0	7,7	7,7	7,8
Indice de continuité linguistique francophone ⁹	0,96	0,61	0,44	0,42	0,46	0,43

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

4. Connaissance du français seulement ou du français et de l'anglais.

5. Déclarant le français ou le français et l'anglais comme langue maternelle.

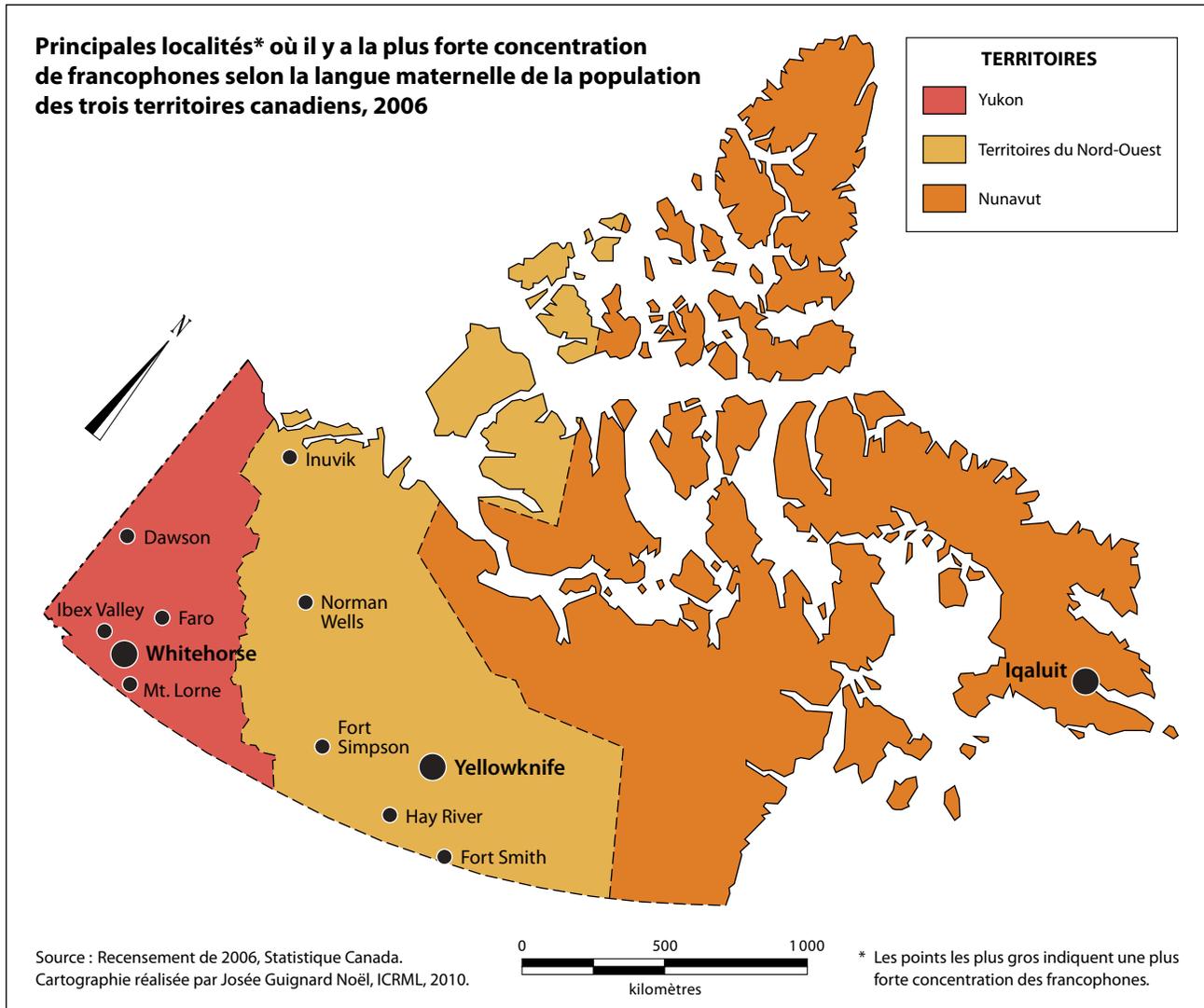
6. Francophone = de langue maternelle française ou française et anglaise.

7. Réponses multiples.

8. Anglophone = de langue maternelle anglaise.

9. Indice de continuité linguistique : le nombre de personnes de langue maternelle française qui parlent le français le plus souvent à la maison divisé par le nombre de personnes ayant le français comme langue maternelle.

Figure 2



... **plus âgée que la moyenne.** La population francophone est en moyenne plus âgée que l'anglophone. Alors qu'entre 45 et 60 % des anglophones des territoires ont entre 25 et 64 ans, cette tranche d'âge regroupe plus de 70 % des francophones. En outre, les tranches d'âge plus jeunes sont proportionnellement plus nombreuses chez les anglophones, alors que les tranches plus âgées sont plus nombreuses chez les francophones. Ce phénomène s'explique par le fait que proportionnellement moins de francophones sont nés aux territoires, comparativement aux anglophones et

aux autochtones, et que les emplois qui les attirent vers les territoires nécessitent souvent plus de qualification.

... **bien scolarisée.** Les francophones des territoires sont plus scolarisés que les autres francophones en situation minoritaire. Alors que pour l'ensemble des francophones du Canada le niveau de scolarité dominant est celui du diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (30 %), chez les Franco-Yukonnais, le niveau dominant est le certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire

Figure 3
Affichage multilingue d'activités culturelles à Whitehorse



(32 %), pour les Franco-Ténois (31 %) comme pour les Franco-Nunavois (32 %), c'est celui du certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur. Comparé aux anglophones, les francophones du Yukon et des T.N.-O sont les plus scolarisés, mais au Nunavut ils le sont moins que les anglophones.

... **bien employée.** Les francophones des territoires sont plus actifs dans les secteurs de l'administration publique et de l'enseignement, comparativement aux francophones du reste du pays, qui se concentrent plutôt dans la fabrication, le commerce de détail et les soins de santé et l'assistance sociale. Ils bénéficient aussi d'un taux d'activité, d'un taux d'emploi et d'un taux de chômage plus favorables que dans le cas de leurs compatriotes anglophones

ou même des autres francophones du Canada. Leur revenu moyen et leur revenu médian sont supérieurs à ceux des autres francophones du Canada et à ceux de leurs voisins anglophones des territoires. Leur bon niveau de bilinguisme, leur niveau de scolarité et leur mobilité favorisent sûrement cette performance sur le marché du travail.

En somme, la population francophone des territoires est peu nombreuse, mais concentrée, bien scolarisée, expérimentée, mobile, bilingue et très active sur le marché du travail. Toutefois, comme les autres communautés francophones en situation minoritaire, elle tend à moins employer le français dans des unions souvent exogames et sur un marché du travail surtout anglophone.

3. Ses organismes et ses institutions...



Saviez-vous que ?

Le français est une langue officielle dans les trois territoires, atout qui n'est partagé que par les Acadiens du Nouveau-Brunswick.

Le Nunavut et les T.N.-O. ont des commissaires aux langues officielles, comme au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

L'école Émilie-Tremblay, de Whitehorse, offre un programme secondaire à la fine pointe de l'innovation pédagogique.

Le tout nouveau Collège francophone des T.N.-O. offrira des cours en français aux adultes.

L'engagement communautaire est, pour plusieurs francophones, un tremplin professionnel.

... dans un cadre protégé. En vertu des lois fédérales et territoriales, la minorité francophone des territoires dispose de droits en matière de services gouvernementaux, d'accès à la justice et à l'éducation, de soutien à son épanouissement, etc. La portée exacte de ces droits fait l'objet de discussions. Des représentants communautaires souhaitent notamment que soient clarifiés les droits constitutionnels et la responsabilité fédérale et territoriale à l'égard de leurs communautés.

Les années 1980 marquent une institutionnalisation des responsabilités territoriales envers le français. La *Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest*, adoptée en 1984 et modifiée en 1990, reconnaît le français, l'anglais et neuf langues autochtones. Elle est actuellement en processus de révision. Elle crée un poste de Commissaire aux langues officielles. La *Loi sur les langues du Yukon*, adoptée en 1988, reconnaît les deux langues officielles du Canada et « l'importance des langues autochtones ». À peine dix ans après sa création, le

Nunavut adopte sa *Loi sur les langues officielles* en 2009, laquelle reconnaît à égalité le français, l'anglais et la langue inuit, tout en instituant le poste de Commissaire aux langues. En matière d'éducation, le Yukon garantit les droits linguistiques des francophones dans sa *Loi sur l'éducation* de 1990, suivi sur cette voie par les T.N.-O. en 1996.

... avec un engagement des gouvernements territoriaux. Le gouvernement du Yukon se dote d'un Bureau des services en français en 1988, d'une *Politique sur les services en français* en 1992 et d'une *Politique en matière de communication du gouvernement* en 1994. Depuis 2006, il y a une Direction des services en français (qui remplace le Bureau...) et un ministre qui en est responsable. Les T.N.-O. adoptent une *Politique sur les langues officielles* en 1997 et ont actuellement une Division des langues, sous la responsabilité d'un ministre. Le Nunavut dispose aussi d'une Direction des langues officielles et d'un ministre des Langues.

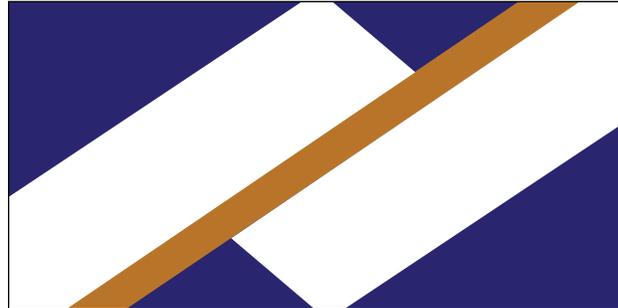
... avec un engagement du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral, sous les auspices du ministère du Patrimoine canadien, conclut des ententes avec la communauté francophone des T.N.-O. depuis 1994, du Yukon depuis 1993 et du Nunavut depuis la création de ce territoire en 1999. Il conclut aussi des ententes sur les services en français avec le gouvernement des T.N.-O. depuis 1984, du Yukon depuis 1988 et du Nunavut depuis 1999. Les ententes fédérales-provinciales-territoriales en éducation sont encore plus anciennes. En outre, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministère des Ressources humaines et Développement social du Canada (via son appui aux Réseaux de développement économique et d'employabilité) assument un rôle d'appui dans le développement économique des communautés francophones des territoires.

... avec une gouvernance communautaire. La gouvernance communautaire des minorités francophones des territoires est un agent essentiel de leur vitalité. Elle s'est mise en place formellement avec la création des groupes porte-paroles que sont l'Association franco-ténoise en 1978, suivie en 1979 par l'Association franco-yukonnaise. L'Association des francophones du Nunavut est née en 1999 à l'occasion de la création du nouveau territoire. L'étude s'arrête longuement sur ces « groupes d'aspiration francophone » qui réfléchissent, conçoivent, appliquent des stratégies, agissent, mobilisent, négocient et rendent compte en vue d'une plus grande vitalité des communautés francophones des territoires. Dans chaque territoire, l'œuvre communautaire est canalisée dans un dense et dynamique réseau associatif.

... au Yukon. L'Association franco-yukonnaise (AFY) est au centre du groupe d'aspiration francophone du Yukon. Elle chapeaute plusieurs organismes sectoriels en jeunesse, immigration, santé, formation et communication. Elle a en outre comme partenaires plusieurs organismes en éducation, en santé et dans les services. Elle a animé plusieurs exercices visant à établir un plan de développement global, tels que les États généraux de la francophonie yukonnaise de 2002 et le projet Vision en 2006.

Figure 4

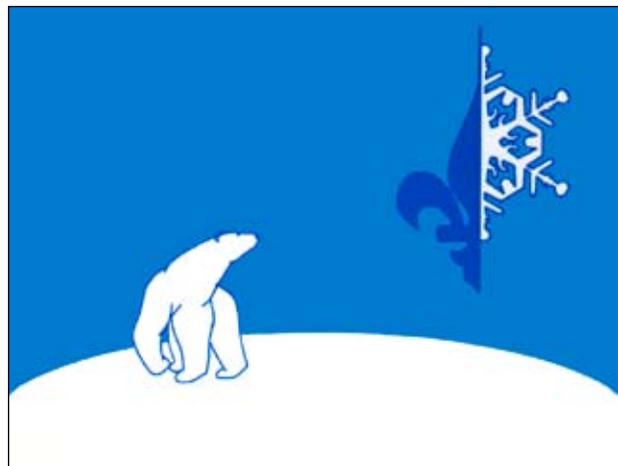
Drapeau franco-yukonnais adopté en 1986



... aux Territoires du Nord-Ouest. Depuis ses débuts, la Fédération franco-ténoise (FFT) s'emploie à mettre sur pied des organismes sectoriels qui prennent ensuite la relève. La FFT est propriétaire et gère depuis 1997 la Maison Laurent-Leroux qui héberge les principales associations francophones. Elle anime un exercice de planification communautaire en vue du PDG de 1999-2004. Il manque toujours un espace communautaire vers lequel puisse véritablement converger la communauté.

Figure 5

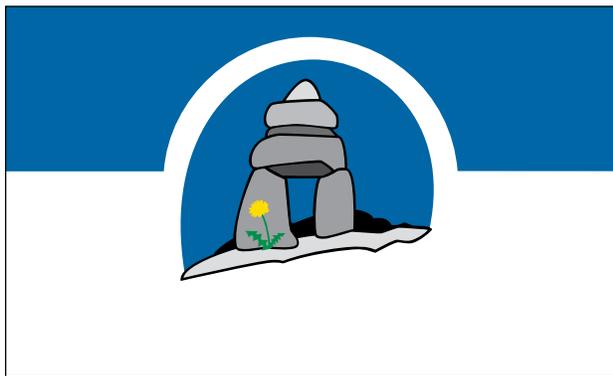
Drapeau franco-ténois



... au Nunavut. Le territoire du réseau francounavois actuel faisait à l'époque partie intégrante des T.N.-O., (l'Association des francophones de Frobisher Bay – aujourd'hui Iqaluit –, le Comité de parents francophones ou *Le Nunavoix*).

Depuis 1999, l'Association des francophones du Nunavut (AFN) a pris la relève et un réseau encore modeste est en place. Il y a un espace communautaire, mais les Franco-Nunavois souhaitent se doter d'un plus grand espace qui puisse servir à toute la communauté de véritable pôle d'attraction et de socialisation.

Figure 6
Drapeau franco-nunavois



... pour l'éducation de langue française. Le secteur de l'éducation en langue française a sans doute été le premier à s'établir dans les territoires. Aujourd'hui, on peut observer un continuum bien amorcé d'établissements éducatifs. Il reste néanmoins à le compléter et à le consolider. Au Yukon, les parents se sont organisés pour obtenir la gestion scolaire (la Commission scolaire francophone du Yukon) et veiller sur celle-ci. Les enfants francophones ont maintenant accès à une garderie (le Petit cheval blanc), à une maternelle (Le Jardin d'Émilie) et à une école (Émilie-Tremblay). Les adultes disposent d'un service d'orientation, de formation et d'alphabétisation (SOFA). Aujourd'hui, c'est tout un partenariat communautaire en éducation qui veille à l'éducation de langue française au Yukon.

Aux T.N.-O., les associations de parents (Association des parents francophones de Yellowknife, Regroupement des parents francophones des T.N.-O. et Association des parents d'ayants droit de Yellowknife) ont été nombreuses à lutter pour obtenir des écoles de langue française et la

gestion scolaire. L'École Allain-St-Cyr a été créée à Yellowknife, ensuite la Garderie Plein-Soleil et l'École boréale de Hay River. La gestion scolaire leur a été accordée progressivement. Les adultes ont aussi accès au tout nouveau Collège francophone des Territoires du Nord-Ouest et à un programme d'alphabétisation (Alpha TNO).

Avant même la création du Nunavut, les parents de ce territoire s'étaient organisés pour obtenir de l'éducation en français. Un programme élémentaire et une gestion partielle étaient accordés aux francophones au milieu des années 90. Aujourd'hui, les Franco-Nunavois peuvent compter sur une garderie (Les petits Nanooks) et une école qui offre un programme allant de la maternelle à la 9^e année (Les Trois-Soleils), régies par la Commission scolaire francophone du Nunavut.

... pour un espace communautaire en français. L'idée de doter les communautés d'un « lieu en commun », centre de regroupement, de socialisation et de création est fort répandue en francophonie canadienne. La multiplication des centres scolaires-communautaires au sein de la minorité francophone du Canada a mis en évidence le rôle clé que jouent ces centres pour la vitalité communautaire. Les francophones des territoires cherchent depuis longtemps à se doter de tels lieux de proximité. Les T.N.-O. ont créé la Maison Laurent-Leroux en 1997, mais elle ne permet pas la tenue de véritables rassemblements communautaires. Le Yukon a obtenu en 2001 son Centre de la francophonie, appelé la « Maison bleue ». Au Nunavut, le lieu communautaire reste modeste et la communauté attend toujours la création d'un véritable carrefour de la francophonie.

... pour une vie culturelle en français. Il va sans dire que l'espace communautaire contribue grandement à la vie culturelle. Ainsi, au Yukon, le Plan communautaire fait des arts, de la culture et des loisirs sa première priorité. L'Association franco-yukonnaise coordonne un programme d'animation culturelle et a organisé une semaine culturelle, un gala de la francophonie, la publication de romans, de recueils historiques et de jeux de sociétés en français. Aux T.N.-O., où la Fédération

Figure 7
L'école Allain-St-Cyr à Yellowknife



a d'abord été précédée d'associations culturelles francophones dans ses principales communautés, la culture est l'une des orientations principales de l'action communautaire. Les francophones ont créé notamment un carrefour culturel, un Festival du film francophone et un collectif en arts médiatiques. Le Nunavut accueille des artistes du « sud » et développe un projet de tourisme culturel.

... pour un espace de communication en français. Avec les écoles et les centres communautaires, les médias de communication sont les premiers outils de vitalité dont se dotent les petites communautés. Dès les années 80, les francophones se sont tenus informés avec le bimensuel *L'Aurore boréale* au Yukon, l'hebdomadaire *L'Aiglon* aux T.N.-O. et le *Bulletin de liaison* (qui deviendra l'hebdomadaire le *Nunavoix*) au Nunavut. Puis se sont ajoutés dans les années 90 des portails Internet, de même que la revue en ligne *Le toit du monde* et la radio communautaire CFRT-FM (« Cé fret! ») au Nunavut. La radio communautaire Radio-Taïga

et le Réseau Nordcom sont les dernières additions aux T.N.-O. dans les années 2000.

... pour un développement économique communautaire. Dès 1995, les Franco-Yukonnais ont conçu un Plan de développement économique dans lequel ils ont accordé la priorité au tourisme. Lors de l'adhésion de l'Association franco-yukonnaise aux RDÉE en 2003, ils ont étendu leur travail à l'intégration des jeunes, à l'incubation d'entreprises, aux technologies de l'information et de la communication, puis, plus tard, à l'intégration économique des immigrants. Le réseau pancanadien RDÉE a constitué un répertoire des entreprises et organismes qui offrent des services en français. Aux T.N.-O., les francophones ont créé en 2003 le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO), associé aux RDÉE, qui exploite les mêmes thèmes qu'au Yukon. Au Nunavut, l'Association des francophones adhère aux RDÉE en 2000 et suit les mêmes axes d'intervention. Elle priorise notamment la mise en place d'un Carrefour d'emplois.



Figure 8
La maison
Laurent-Leroux
à Yellowknife



Figure 9
Le Centre de
la francophonie
à Whitehorse



Figure 10
Le Franco-Centre
à Iqaluit

Figure 11
Le dynamisme économique des francophones
avec l'entreprise Odyssée Nunavut



... pour la santé de la communauté francophone. Le secteur de la santé s'est développé dans les années 2000 grâce à l'appui de Santé Canada à la minorité francophone. Ainsi se crée le Partenariat communauté en santé au Yukon, marrainé par les EssentiElles qui œuvrent en santé depuis 1989. Les Franco-Ténois se donnent un Réseau TNO santé en français. La Société santé en français au Nunavut est d'abord créée, puis transformée en Réseau de santé en français au Nunavut, qui est indépendant de l'Association des francophones du Nunavut.

... pour un espace accueillant à l'égard des nouveaux arrivants. L'obtention d'un appui du ministère Citoyenneté et Immigration Canada vers 2000 a encouragé la prise en charge communautaire de l'accueil des nouveaux arrivants. L'Association franco-yukonnaise a créé le Carrefour d'immigration *Crossroad*, service d'accueil et d'intégration destiné aux immigrants. Le CDÉTNO offre

aux nouveaux arrivants un service d'employabilité. La Fédération franco-ténoise s'est dotée d'un tout nouveau service d'accueil aux immigrants.

... et aussi pour une vie informelle en français. N'oublions pas qu'en marge de ces réseaux formels d'autres lieux informels, parfois plus excentrés, participent à leur manière, à la vitalité de la communauté francophone des territoires : la paroisse francophone de Whitehorse ; les communautés francophones éloignées comme Dawson, Hay River et Inuvik. Dans ces petits milieux, en proie à des hivers très rigoureux, la sphère privée occupe une place de premier plan. Bien souvent, la socialisation s'opère par des rencontres privées, le voisinage ou l'organisation de repas entre amis. Ces moments sont essentiels au plein épanouissement d'une vie en français.

Figure 12
La ville de Dawson, au Yukon



En somme, la francophonie boréale s'est tissé une toile associative en organisant des groupes d'aspiration et des réseaux plus informels, qui veillent à ses intérêts et qui lui fournissent des services en français, toile en constante progression, certes, mais toujours fragile.

4. Ses enjeux et ses perspectives d'avenir...



Saviez-vous que ?

La durée moyenne de séjour des francophones est de deux à trois ans au Nunavut, trois à quatre ans aux T.N.-O. et de quatre à cinq ans au Yukon.

Les migrants francophones cherchent le plus souvent dans les territoires un espace nordique sans savoir qu'ils vont y trouver une communauté francophone qui a des droits et qui a accès à des services.

Les francophones qui restent dans les territoires y trouvent une plus grande liberté, de multiples possibilités de loisirs et d'emploi et un certain « laisser-faire » qui les charment.

Les francophones qui repartent ont souvent été confrontés à des réalités qui ne correspondent pas au mythe qu'ils s'étaient forgé du Grand Nord.

Le français est perçu par les francophones des territoires comme une langue présente ici, mais qui n'est pas d'ici.

En raison de leur caractère foncièrement migrant, l'identité des francophones des territoires et le sentiment d'appartenance communautaire sont plus éclatés qu'ailleurs.

La francophonie boréale a une longue histoire et, surtout, une complétude institutionnelle remarquable qui s'est progressivement mise en place depuis une cinquantaine d'années. Protégée par des droits linguistiques, organisée et mobilisée, elle ne connaît pas moins de défis pour maintenir et accroître sa vitalité. L'étude fait ressortir maints besoins et défis qui sont autant de pistes d'action pour les acteurs communautaires et publics.

... la reconnaissance de la dualité linguistique.

Les communautés francophones bénéficient de protections fédérales en matière de langues officielles. La situation est moins claire en ce qui concerne les gouvernements territoriaux. La dualité linguistique est certes reconnue, mais assortie d'une

reconnaissance variable des langues autochtones. L'engagement territorial envers la minorité de langue française s'en trouve dilué et les francophones ont l'impression d'être placés en situation de concurrence avec les peuples autochtones. La discussion à ce sujet reste délicate. Les communautés francophones cherchent à entretenir des relations plus rapprochées avec les communautés autochtones, tout en exigeant, souvent par des recours en justice, une mise en œuvre plus satisfaisante de leurs droits linguistiques par l'administration territoriale. Les représentants autochtones cherchent à assurer, à juste titre, la vitalité linguistique et culturelle de leurs communautés. Or, les organismes francophones ont en la matière acquis, au cours des

quarante dernières années, une expertise éprouvée. Il y a là un terrain d'entente potentiel entre ces deux communautés, minoritaires ou minorisées.

Selon les communautés et le Commissaire aux langues officielles du Canada, les processus d'attribution des compétences gouvernementales de l'ordre fédéral vers l'ordre territorial n'ont pas aidé au règlement de ce quiproquo en occultant la question des langues officielles. Dans le domaine de la santé, par exemple, les ententes de dévolution ne contiennent aucune mesure visant à assurer que les administrations territoriales servent adéquatement leur minorité francophone.

Les communautés francophones des territoires souhaitent de la part du gouvernement fédéral une gestion plus accommodante de ses services dans les deux langues officielles afin de compenser le fait qu'elles ne constituent pas une masse critique au regard du règlement en vigueur. Elles font aussi valoir que le maintien d'une vitalité linguistique et communautaire engendre des coûts réels qui ne sont pas suffisamment couverts actuellement par l'aide publique.

Enfin, la francophonie boréale ne cherche pas seulement à convaincre les gouvernements territoriaux et fédéral de la légitimité de ses revendications, mais à être reconnue par les divers acteurs de la société territoriale : par les Autochtones, par les anglophones, mais également par les administrations municipales. Elle cherche à leur faire prendre conscience de son apport au dynamisme économique, culturel et touristique des territoires.

... l'appartenance francophone. La taille réduite en nombre et en proportion de la population francophone, couplée à sa grande mobilité et à sa pluralité d'origines, conditionne le sentiment d'appartenance de cet effectif à la communauté francophone. On observe, en effet, que les francophones arrivent souvent dans les territoires sans savoir qu'ils vont y trouver une communauté qui partage la même langue. En outre, la plupart affichent l'assurance que montrent ceux qui proviennent de milieux majoritaires et ne saisissent pas les enjeux de la vie en milieu minoritaire. Ce phénomène crée des

communautés transitoires, qui prennent l'allure d'un relai. Rares sont à cet égard les « gardiens de la mémoire ». L'attraction de ces individus vers la dynamique communautaire francophone exige un effort constant de mobilisation de la part des groupes d'aspiration francophones. Cette problématique rend essentielle la mise en place et l'animation d'un espace culturel et communautaire francophone. Le caractère très minoritaire et diversifié de cette francophonie boréale nécessite des efforts soutenus pour créer une proximité favorable à une socialisation en français. Les moyens de communication, de visibilité et d'accueil, les activités artistiques et culturelles et le continuum de l'éducation en français constituent dans cette perspective les vecteurs clés de l'appartenance francophone.

... la gouvernance communautaire. La plénitude institutionnelle des communautés francophones des territoires donne une idée de la vitalité de leur gouvernance communautaire. Elle comporte toutefois de nombreux défis, dont celui de la concertation entre les organismes de cette toile associative, de la mobilisation des francophones bien au-delà des TLM (« toujours les mêmes ») et de l'épuisement conséquent des bénévoles, du rayonnement au-delà des villes-capitales et de la formation continue des ressources humaines. La préoccupation d'autonomie culturelle qui anime les communautés pourrait les orienter vers un renouvellement de leurs modes de gouvernance, afin d'assurer une participation plus active ou délibérative, en un mot plus démocratique, favorisant le dialogue et la prise de parole autour des principaux enjeux qui les touchent. Certaines communautés misent sur la jeunesse pour renforcer la présence francophone et innover dans son épanouissement.

... la gouvernance partagée. Les communautés francophones se gouvernent, mais participent aussi – et de plus en plus – à la gouvernance des langues officielles. Depuis longtemps, elles bénéficient, bien sûr, de la politique fédérale des langues officielles, mais cette contribution gouvernementale les oriente toujours plus vers des tâches administratives qu'elles jugent démesurées. Les exigences de la reddition de comptes imposent aux

Figure 13
Le village d'Apex, près d'Iqaluit



petits organismes un investissement considérable en temps, qui n'est pas compensé par des ressources supplémentaires. Au contraire, ce coût accru s'ajoute à des besoins communautaires additionnels qui pèsent sur une aide publique qui reste toujours figée. La participation aux instances consultatives des administrations, souhaitée par les acteurs communautaires, accroît à son tour ce que ces derniers perçoivent comme un détournement de mission et une bureaucratisation des organismes.

... la prestation de services territoriaux en français. Les administrations territoriales ont progressivement convenu d'offrir des services en français (par exemple les écoles, les garderies, l'accueil dans les services hospitaliers, accueil des immigrants, etc.) mais les besoins restent grands et les attentes sont encore plus attisées chez les

communautés francophones. Certaines catégories émergentes, comme les services aux aînés, doivent être repensées. La formule des guichets uniques couvrant toutes les administrations, qui a fait ses preuves ailleurs, est privilégiée par les communautés.

... l'éducation de langue française. Le secteur de l'éducation est celui qui semble recueillir le taux le plus élevé de satisfaction de la part des communautés francophones, puisqu'il a connu récemment une progression remarquable. Mais il reste le pôle névralgique de la vitalité francophone. C'est pourquoi les attentes restent grandes afin d'assurer un continuum d'éducation complet et attrayant. Pour surmonter les aléas de l'exogamie galopante, il faut multiplier les efforts afin de recruter, conserver et, souvent, franciser les enfants d'ayants droit

à l'éducation de langue française. Services de garderie, maternelles, écoles primaires et secondaires, formation postsecondaire, formation des adultes et alphabétisation restent donc au menu. L'offre et l'innovation dans l'offre sont plus que jamais de mise.

... la prestation de services de santé aux francophones. Peut-on réellement s'épanouir en français si on ne peut pas être bien soigné en français? L'attribution aux territoires de la prestation et de la gestion des services de santé par le fédéral n'a pas pris en compte les critères en matière de langues officielles, ce qui a créé une zone grise quant aux services offerts aux francophones. Or, la question de l'accès aux soins de santé dans sa langue constitue souvent un enjeu pour le francophone en situation minoritaire, en particulier lorsqu'il est

(comme la plupart des francophones vivant dans les territoires) nouvel arrivant et qu'il maîtrise imparfaitement l'anglais. Tous les acteurs francophones dénoncent le manque de services de santé dans leur langue dans les territoires. Quelques efforts ont été entrepris, notamment par l'entremise des réseaux de santé en français et des initiatives communautaires, mais il y a encore beaucoup à faire. C'est le secteur qui recueille le taux le plus élevé d'insatisfaction, bien que des formes intéressantes de prise en charge émanent des communautés.

En somme, les acteurs communautaires et publics doivent s'engager dans plusieurs pistes s'ils entendent répondre efficacement aux besoins et aux attentes de la francophonie boréale dans les domaines où le droit la favorise. Le rapport en présente une liste plus détaillée.